DES SOLUTIONS INNOVANTES

MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ

DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR CARREAUX DE CÉRAMIQUE ET PIERRES NATURELLES

MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ COLLÉE ET PARE-VAPEUR

La céramique et les pierres naturelles sont durables, faciles d'entretien et hygiéniques, représentant le recouvrement idéal pour les endroits humides. Cependant, ces revêtements ainsi que les joints de coulis ne sont pas entièrement étanches. Il est donc essentiel de protéger les substrats contre la pénétration d'humidité.

Applications et fonctions

8.1 Schluter®-KERDI est une membrane d'étanchéité collée qui possède une capacité de pontage de fissures limitée. KERDI est faite de polyéthylène souple et est recouverte sur les deux côtés d'un feutre non-tissé qui permet son ancrage dans le ciment-colle.

KERDI a été conçue pour être utilisée avec des revêtements de carreaux de céramique ou de pierres naturelles. Les carreaux se collent directement sur la membrane KERDI selon la méthode en couche mince. D'autres matériaux applicables à la truelle, comme le plâtre ou le stuc, peuvent être appliqués sur KERDI.

Schluter®-KERDI-DS est une membrane d'étanchéité et coupe-vapeur qui présente une très faible perméabilité à la vapeur d'eau, ce qui en fait le matériau tout indiqué dans les douches vapeur et d'autres applications.

Des sections préformées de Schluter®-KERDI sont disponibles pour étanchéifier les coins internes et externes et le contour des tuyaux. Les bandes Schluter®-KERDI-BAND, d'une largeur de 5" *(12.5 cm)*, 7-1/4" *(18.5 cm)*, ou 10" *(25 cm)* sont employées pour sceller les angles internes et les raccords. Schluter®-KERDI-FLEX, d'une largeur de 5" *(12.5 cm)* ou 10" *(25 cm)* sert à sceller les joints d'expansion et les joints de raccord souples.

8.1 Schluter®-KERDI/-DS

Matériaux et champs d'application

La membrane KERDI est faite de polyéthylène et recouverte sur les deux côtés d'un feutre non tissé. Ce matériau ne présente aucun danger du point de vue physiologique et n'exige pas de mode d'élimination particulier. KERDI est une membrane de 8 mil qui présente un indice de perméabilité à la vapeur d'eau de 0.90 perm, selon la méthode de test ASTM E96 (procédure E à 90 % d'humidité relative). Schluter®-KERDI-DS est une membrane de 20 mil comportant des additifs, ce qui lui confère une perméabilité à la vapeur de 0.18 perm.

KERDI est imperméable et résiste à la plupart des produits chimiques couramment employés dans des aires carrelées. Elle présente une excellente durabilité et ne moisira pas. La membrane KERDI est très résistante à des solutions salines, acides et alcalines, ainsi qu'à beaucoup de solvants organiques, d'alcools et d'huiles. L'information sur la résistance à d'autres substances particulières peut être fournie si l'on connaît la concentration, la température et la durée d'exposition. Pour les revêtements résistants aux acides, utilisez une colle et un coulis à l'époxy.

Assemblage du drain Schluter®-KERDI-DRAIN avec la membrane Schluter®-KERDI

KERDI convient à des surfaces murales et de plancher qu'il faut protéger contre la pénétration d'humidité ou d'autres substances nuisibles. Ses applications incluent les douches, les douches vapeur à usage intermittent, les contours de bain et les promenades autour des piscines. On s'en sert aussi dans l'industrie alimentaire, les brasseries et la production de produits laitiers. KERDI-DS convient aux douches vapeur à usage constant et d'autres applications présentant des exigences similaires en matière de gestion de l'humidité. Avant de poser KERDI, assurez-vous que le substrat est propre et de niveau, et qu'il doit pouvoir supporter des charges. Les surfaces qui empêcheraient l'adhésion adéquate doivent être retirées ou traitées convenablement.

KERDI respecte les normes nationales américaines visant les membranes collées, de support de charge et d'imperméabilisation pour les carreaux de céramique et de pierre naturelle collés au moyen de ciment-colle (ANSI A118.10). La membrane est listée par cUPC® et évaluée par ICC-ES (Rapport no ESR-2467). Pour obtenir ces documents, veuillez communiquer avec Schluter au 800 667-8746 ou par courriel, à l'adresse info@schluter.com. Des liens vers les documents sont également accessibles sur le Web, à l'adresse www.schluter.ca.

Des tests indépendants ont permis de démontrer que la membrane KERDI n'émet aucun composé organique volatil (COV) selon la Spécification 01350 de l'État de la Californie : « Procédé standard pour l'évaluation des émissions de composés organiques volatils provenant de diverses sources en utilisant une chambre environnementale à petite échelle ». Par conséquent, la membrane peut contribuer à l'obtention des crédits environnementaux suivants :

- LEED : Crédit 4.3 QEI : Matériaux à faibles émissions – revêtement de sol.
- ICC 700-2008, 901.6 : Contrôle de source polluante – Revêtement de plancher à surface dure.
- CHPS, QE2.2 : Matériaux à faible émission.

Installation

1. Le substrat doit être propre, de niveau et capable de supporter une charge. Le ciment-colle utilisé pour coller KERDI doit adhérer au substrat et doit s'ancrer mécaniquement dans le feutre non-tissé de la membrane. Généralement, un ciment-colle non modifié est employé. Coupez la membrane KERDI selon la grandeur des surfaces à couvrir avant l'installation.
2. Appliquez le ciment-colle directement sur le substrat en utilisant une truelle dentelée en V de 1/4" x 3/16" *(6 mm x 5 mm)* ou la truelle Schluter®-KERDI-TROWEL, qui possède des dents carrées de 1/8" x 1/8" *(3 mm x 3 mm)* (Notez le temps d'ouverture du ciment-colle). Enfoncez KERDI dans le ciment-colle. Appliquez de la pression en suivant des mouvements en diagonale sur la membrane avec le côté lisse de la truelle (la tenir en angle) pour vous assurer d'enlever les poches d'air.
3. Les raccords sont faits en chevauchant de 2" *(50 mm)* les rebords de la membrane KERDI ou en appliquant la bande d'étanchéité KERDI-BAND centrée sur le joint, en utilisant un ciment-colle non modifié.
4. Scellez les coins internes et externes en utilisant les coins préformés Schluter®-KERDI-KERECK. Faites les liaisons sol/mur avec KERDI-BAND. Utilisez les manchons de tuyaux Schluter®-KERDI-SEAL-PS et Schluter®-KERDI-MV pour sceller le contour des tuyaux. Schluter®-KERDI-FIX ou un scellant équivalent peut être utilisé comme alternative pour sceller les endroits où la membrane KERDI est traversée par les tuyaux et pour protéger les panneaux de supports muraux aux valves.
5. Les connections aux éléments fixes sont faites à l'aide de KERDI, KERDI-BAND ou KERDI-FLEX, conjointement avec KERDI-FIX ou un scellant équivalent. Des matériaux étanches applicables à la truelle appropriés (uréthane ou produits similaires) qui ont besoin d'humidité atmosphérique pour sécher peuvent être utilisés.
6. La membrane KERDI doit être séparée des joints d'expansion, structurels et flexibles existants. Pour ce faire, utilisez KERDI-FLEX. Pour permettre de plus grands mouvements, la partie centrale du KERDI-FLEX peut être pliée et insérée dans la cavité du joint d'expansion avant de coller.
7. Une fois que la membrane, incluant les raccords, les coins, le seuil et le raccordement avec le drain sont complètement adhérés et donc étanche, l'assemblage est prêt pour l'installation des carreaux.
   Note : Attendez un minimum de 24 heures avant d'installer les carreaux de céramique et un autre 24 heures avant d'installer le coulis afin d'assurer un assemblage à l'épreuve de l'eau surtout aux joints et aux raccords de la membrane.
8. Appliquez du ciment-colle non modifié directement sur la membrane KERDI et posez les carreaux. Pour obtenir une installation résistante aux acides, utilisez un adhésif à l'époxy pour la pose et le coulis.
   Note : Installez la membrane d'étanchéité KERDI jusqu'à la hauteur de la pomme de douche au minimum.

Raccordement au Schluter®-KERDI-DRAIN

Schluter®-KERDI-DRAIN est un système de drain de plancher conçu avec une large bride de collage intégrée qui assure une adhésion étanche à la membrane KERDI et aux autres membranes d'étanchéité collées sur le dessus de l'assemblage. Lors du raccordement de la membrane KERDI au KERDI-DRAIN, assurez-vous que la membrane sera étendue jusqu'à la partie basse de la large bride de collage du drain. Appliquez du ciment-colle non modifié en utilisant une truelle dentelée en V de 1/4" x 3/16" *(6 mm x 5 mm)* ou la truelle Schluter®-KERDI-TROWEL, qui possède des

dents carrées de 1/8" x 1/8" *(3 mm x 3 mm)*. Pressez fermement la membrane KERDI dans le ciment-colle pour assurer une couverture adéquate et un raccordement étanche et scellé. Lorsque vous utilisez le KERDI-DRAIN en acier inoxydable, utilisez l'adhésif/scellant KERDI-FIX pour faire adhérer la membrane KERDI à la bride de collage intégrée. Avant de coller la membrane sur la bride de collage, nettoyez la bride afin d'enlever toute graisse ou tout autre contaminant. Les normes de l'industrie qui font références aux drains de plancher avec bride de collage sont les méthodes B422 du Manuel d'installation de carreaux de céramique du TCA (Tile Council of America) et la méthode 326DR du Manuel d'installation de Tuile 09 30 00 de l'Association Canadienne de Terrazzo, Tuile et Marbre (ACTTM). Contactez Schluter®-Systems pour obtenir une vidéo d'installation du Système de douche Schluter®-Systems.

Notes :

1) Pour connaître les directives d'installation et les conditions de garanties de KERDI installé dans les douches, douches vapeur et contours de bain, contactez Schluter®-Systems au 1-800-667-8746. Visitez notre site Web au www.schluter.ca pour télécharger une copie du Manuel d'installation du Système de douche Schluter®-Systems.
2) Plusieurs configurations du KERDI-DRAIN sont listées par cUPC® (ICG 195-2004), CSA (B79-94) et NSF (SE AD 130-0011). Pour obtenir une copie des certifications, contactez Schluter®-Systems par téléphone au 1-800-667-8746 ou par courriel à info@schluter.com. Il est aussi possible de se procurer les rapports au www.schluter.ca.

Numéro d'article des produits

8.1 Schluter®-KERDI				Membrane d'étanchéité
Numéro d'article	**Largeur**	**Longueur**	**Superficie**	**Épaisseur**
KERDI 200/5M	3' 3" – *1 m*	16' 5" – *5 m*	54 pi² – *5 m²*	8 mil
KERDI 200/10M	3' 3" – *1 m*	33' – *10 m*	108 pi² – *10 m²*	8 mil
KERDI 200/20M	3' 3" – *1 m*	65' 7" – *20 m*	215 pi² – *20 m²*	8 mil
KERDI 200	3' 3" – *1 m*	98' 5" – *30 m*	323 pi² – *30 m²*	8 mil

8.1 Schluter®-KERDI-DS				Membrane d'étanchéité
Numéro d'article	**Largeur**	**Longueur**	**Superficie**	**Épaisseur**
KERDI-DS	3' 3" – *1 m*	98' 5" – *30 m*	323 pi² – *30 m²*	20 mil

8.1 Schluter®-KERDI-BAND			Bande d'étanchéité
Numéro d'article	**Largeur**	**Longueur**	**Épaisseur**
KEBA 100/125/5M	5" – *12.5 cm*	16' 5" – *5 m*	4 mil
KEBA 100/125/10M	5" – *12.5 cm*	33' – *10 m*	4 mil
KEBA 100/185/5M	7-1/4" – *18.5 cm*	16' 5" – *5 m*	4 mil
KEBA 100/250/5M	10" – *25 cm*	16' 5" – *5 m*	4 mil
KEBA 100/125	5" – *12.5 cm*	98' 5" – *30 m*	4 mil
KEBA 100/185	7-1/4" – *18.5 cm*	98' 5" – *30 m*	4 mil
KEBA 100/250	10" – *25 cm*	98' 5" – *30 m*	4 mil

8.1 Schluter®-KERDI-FLEX			Bande d'étanchéité pour joints de mouvement
Numéro d'article	**Largeur**	**Longueur**	**Épaisseur**
FLEX 125/5M	5" – *12.5 cm*	16' 5" – *5 m*	12 mil
FLEX 250/5M	10" – *25 cm*	16' 5" – *5 m*	12 mil
FLEX 125/30	5" – *12.5 cm*	98' 5" – *30 m*	12 mil
FLEX 250/30	10" – *25 cm*	98' 5" – *30 m*	12 mil

8.1 Schluter®-KERDI-KERECK-F — Coins d'étanchéité préformés

Numéro d'article	Épaisseur	Emballage
KERECK / FI 2	4 mil	2 coins internes
KERECK / FI 10	4 mil	10 coins internes
KERECK / FA 2	4 mil	2 coins externes
KERECK / FA 10	4 mil	10 coins externes

8.1 Schluter®-KERDI-KERS — Coins d'étanchéité préformés

Numéro d'article	Épaisseur	Emballage
KERS20L	4 mil	Coins internes gauche - 20 mm
KERS28L	4 mil	Coins internes gauche - 28 mm
KERS20R	4 mil	Coins internes droite - 20 mm
KERS28R	4 mil	Coins internes droite - 28 mm

8.1 Schluter®-KERDI-SEAL-PS — Manchon de tuyau avec anneau de caoutchouc

Numéro d'article	Diamètre de l'anneau	Épaisseur	Emballage
KMS185/12	1/2" – *12.5 mm*	4 mil	1 unité
KMS185/20	3/4" – *20 mm*	4 mil	1 unité
KMS10185/12	1/2" – *12.5 mm*	4 mil	10 unités
KMS10185/20	3/4" – *20 mm*	4 mil	10 unités

8.1 Schluter®-KERDI-SEAL-MV — Manchon pour valve avec anneau de caoutchouc

Numéro d'article	Diamètre de l'anneau	Épaisseur	Emballage
KMSMV114	4-1/2" – *114 mm*	4 mil	1 unité
KMSMV10235/114	4-1/2" – *114 mm*	4 mil	10 unités

Schluter®-KERDI-TROWEL — Truelle

Numéro d'article	Format des dents	Emballage
TRL-KER6	1/8" x 1/8" – *3 mm x 3 mm*	6 unités

8.3 Schluter®-KERDI-FIX — Scellant

Numéro d'article	Tube
KERDIFIX / ***couleur****	9.81 oz - *290 ml*

8.3 Schluter®-KERDI-FIX — Scellant

Numéro d'article	Boudin
KERDIFIX/SB/G	20.29 oz - *600 ml*

*Codes de couleurs

BW Blanc éclatant

G Gris

Afin de compléter le numéro d'article, ajoutez le code de la ***couleur*** (ex. : KERDIFIX / **BW**).

Garantie limitée de dix ans de Schluter®-KERDI

APPLICATION ET CONDITIONS : Sous réserve des conditions et limites stipulées ci-après, **Schluter-Systems*** garantit que **Schluter®-KERDI** et **Schluter®-KERDI-DS** (les « Produits ») seront exempt de défaut de fabrication et ne pourrira ni ne se détériorera ou ne se brisera pas pour une période de dix (10) ans à compter de la date d'achat, mais seulement lorsque les produits sont employés et installés conformément aux modalités et conditions expliquées dans la fiche technique de la membrane d'étanchéité Schluter®-Systems ainsi qu'aux directives standard au sein de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des instructions de la fiche technique en vigueur au moment de l'installation. Par ailleurs, l'efflorescence est considérée comme un phénomène naturel dans les matériaux à base de ciment; elle ne constitue par conséquent pas un état défectueux et est exclue de la présente garantie. Il revient au propriétaire/constructeur/installateur de s'assurer que l'ensemble des matériaux de construction servant à l'installation ou liés à celle-ci conviennent à l'utilisation prévue par le propriétaire. Il est recommandé que le propriétaire consulte un installateur expérimenté et professionnel.

RÉSOLUTION : Si les Produits s'avèrent non conformes aux dispositions de la présente garantie, le propriétaire et Schluter-Systems pourront apporter, à la discrétion de cette dernière, la seule mesure corrective consistant à a) réinstaller ou remplacer la section problématique de l'assemblage de carrelage ou b) effectuer le remboursement d'une somme n'excédant pas le coût d'origine par pied carré de l'assemblage de carrelage qui se sera révélé défectueux. Aux fins de la présente garantie, l'assemblage de carrelage regroupe tous les matériaux KERDI ou KERDI-DS, les revêtements de carrelage non réutilisables, ainsi que les adhésifs et coulis appropriés. De plus, en raison de conditions indépendantes de sa volonté (ex. : couleurs et tons offerts, produits retirés et usure normale), Schluter-Systems ne peut garantir un agencement parfait avec les carreaux, la pierre ou d'autres matériaux de revêtement de plancher employés. En pareilles circonstances, des matériaux pour l'essentiel similaires pourront être fournis.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : IL N'Y A PAS D'AUTRE GARANTIE QUE CELLE CITÉE PLUS HAUT. TOUTES AUTRES GARANTIES, REPRÉSENTATIONS ET CONDITIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, SONT NIÉES ET EXCLUES, INCLUANT LES GARANTIES, LES REPRÉSENTATIONS OU LES CONDITIONS DE **VALEUR MARCHANDE** OU DE FAISABILITÉ POUR UN BUT PARTICULIER, SURVENANT PAR STATUTS, OU AUTREMENT PAR LA LOI, OU DANS LE COURS D'UNE NÉGOCIATION, OU DES USAGES DU COMMERCE. SCHLUTER-SYSTEMS EXCLUT, ET DANS AUCUNE CIRCONSTANCE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES PROFITS PERDUS OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER, CIRCONSTANCIEL, PUNITIF, EXEMPLAIRE OU CONSÉCUTIF À, SURVENANT OU AUTREMENT LIÉS À UN DÉFAUT DES PRODUITS OU DE L'ASSEMBLAGE DE CARRELAGE NI À UNE UTILISATION INADÉQUATE DES PRODUITS OU DE L'ASSEMBLAGE DE CARRELAGE SANS ÉGARD À LA STRICTE RESPONSABILITÉ RÉSULTANT DE LA NÉGLIGENCE ACTIVE OU PASSIVE DE SCHLUTER-SYSTEMS ET SANS ÉGARD À LA DOCTRINE LÉGALE (LES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES OU QUASI-CONTRACTUELLES OU AUTRES) NI À CAUSE D'UN ACTE DE GUERRE, DE TERRORISME, D'UN TRANSPERCEMENT DE L'ASSEMBLAGE PAR MAUVAIS EMPLOI OU NÉGLIGENGE, D'UN INCENDIE, D'UNE EXPLOSION, D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, D'ACTES INTENTIONNELS DE DESTRUCTION OU DE TOUTE PERTE ATTRIBUABLE À UN DÉFAUT STRUCTUREL OU À D'AUTRES CAUSES INDÉPENDANTES DES PRODUITS OU À UN RETARD OU TOUT AUTRE DOMMAGE OU CIRCONSTANCIEL. CETTE GARANTIE EST DONNÉE EN PLACE ET LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. LES CORRECTIFS CI-INCLUS SONT LES SEULS CORRECTIFS OFFERTS POUR MANQUEMENT À CETTE GARANTIE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE VOUS CONFÈRE DES DROITS JURIDIQUES PRÉCIS; ÉTANT DONNÉ QUE CERTAINS ÉTATS ET CERTAINES PROVINCES N'ADMETTENT PAS LES AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ OU D'AUTRES RESTRICTIONS DE GARANTIE IMPLICITE, CERTAINES DES DISPOSITIONS PRÉCITÉES PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

TRANSFÉRABILITÉ : La présente garantie limitée s'applique SEULEMENT à l'utilisateur d'origine (défini comme le propriétaire ou l'utilisateur de l'endroit/unité où est réalisée l'installation – nommé aux présentes le « Propriétaire ») et ne peut être transférée ni cédée, à moins que cela n'ait été approuvé par écrit par le directeur technique ou un dirigeant de Schluter-Systems ou que ce soit autrement interdit par une loi particulière d'un état ou d'une province.

MODIFICATIONS À LA PRÉSENTE GARANTIE : Aucune modification aux modalités et conditions de la présente garantie n'est autorisée à moins qu'elle ait fait l'objet d'une entente écrite et signée par le directeur technique ou un dirigeant de Schluter-Systems.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : Cette garantie a préséance sur et remplace toutes garanties orales et écrites antérieures, ainsi que les ententes, et toutes autres représentations, faites par ou au nom de Schluter-Systems, relativement aux Produits ou à l'utilisation des Produits, et doit s'appliquer à toute installation faite le ou après le 1er janvier 2013.

RÉCLAMATIONS EN VERTU DE CETTE GARANTIE LIMITÉE : Pour faire une réclamation en vertu de la présente garantie limitée, le propriétaire doit fournir à Schluter-Systems une lettre écrite dans les 30 jours suivant la découverte de tout défaut allégué des Produits couvert par cette garantie limitée, comportant la date et la preuve d'achat du Produit, la preuve du coût de l'installation d'origine, ainsi que le nom et l'adresse de tous les installateurs, à défaut de quoi cette garantie limitée n'aura aucun effet juridique. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à cette garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué.

Toutes les réclamations venant des États-Unis doivent être adressées à :

Schluter Systems L.P.
Attn: Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901-5841

Toutes les réclamations venant du Canada doivent être adressées à :

Schluter Systems (Canada), Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100 chemin Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3Y8

*Aux fins de la présente garantie, **Schluter Systems L.P.** doit fournir la garantie pour tous les produits destinés aux utilisateurs finaux situés aux États-Unis et **Schluter Systems (Canada) Inc.** doit fournir la garantie pour tous les produits destinés aux utilisateurs finaux situés au Canada. La garantie se limite aux ventes de produits aux États-Unis et au Canada et destinés à être employés dans ces pays.

Schluter Systems (Canada) Inc. • 21100 chemin Ste-Marie, Ste-Anne-de-Bellevue, QC H9X 3Y8
Tél. : 800-667-8746 • Téléc. : 877-667-2410 • info@schluter.com

www.schluter.ca

Tout les noms de produits sont de marque déposée de la compagnie Schluter Systems KG et autorisé à la compagnie Schluter Systems L.P.

© 2013 Schluter Systems L.P

553634 04/2013